



DOSSIER DE PRESSE

Plantation du belvédère de la rue Barthou

Mercredi 17 juillet 2024, 15h, rue Louis Barthou



VAM | go
vamos
goazen
Revitalisons ensemble le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

.Le belvédère.
OMBRAGER



VAM | [bam] go
vamos
goazen

Revitalisons ensemble le centre ville d'Oloron Sainte-Marie



Aujourd'hui, des arbres et autres végétaux sont intégrés à l'esplanade nouvellement créée dans la rue Louis Barthou. Cette opération d'apparence anodine est le symbole de l'achèvement prochain de l'un des plus gros projets du mandat : la réhabilitation de l'axe Barthou-Révol.

Rappelons que ce projet avait démarré en 2021 et 2022 par un contraignant chantier de réhabilitation des réseaux de gaz de la rue Barthou, que la municipalité avait décidé de transformer en opportunité pour réhabiliter la rue, ainsi que la rue Révol dans sa continuité.

Les riverains, les commerçants, et la population dans son ensemble, avaient été consultés sur les principes d'aménagement, dès 2022. C'est leur esprit et leurs souhaits que l'on retrouve aujourd'hui dans les rues rénovées, notamment la revégétalisation, la piétonnisation de la rue Barthou et la mise en sens unique de la rue Révol.

C'est également cette volonté citoyenne commune que l'on retrouve dans les principes d'aménagement du belvédère de la rue Louis Barthou : animer, flâner, jouer, ombrager, partager, rencontrer et s'attabler. Les plantations et le mobilier urbain en sont les éléments clés, d'où l'importance des travaux d'aujourd'hui.

Rappelons qu'avant d'en prévoir les plantations, le chantier du belvédère a traversé des épreuves ! Tout d'abord, le rachat par la Ville de l'immeuble Rousso a pris du temps. Ensuite, il a fallu faire face à la surprise du désamiantage du site. Puis, une fois l'immeuble déconstruit, un souci de structure a nécessité consolider les deux pignons de part et d'autre du belvédère en maçonnerie.

Mais ne dit-on pas que c'est dans les épreuves surmontées que l'on reconnaît la valeur d'une victoire ? Les plantations d'aujourd'hui, la pose prochaine du mobilier urbain et les finitions du dallage de la rue Barthou devant le belvédère clôtureront définitivement ce chantier emblématique fin septembre.

En attendant l'inauguration officielle

Le 15 décembre 2023 avait eu lieu une célébration de la réouverture des rues Barthou et Révol, à laquelle le grand public avait participé en nombre.

A l'époque, la municipalité avait précisé qu'il s'agissait d'une célébration, certes de grande ampleur et avec des coupures symboliques de rubans, mais que l'inauguration officielle des rues n'interviendrait qu'une fois la réalisation du belvédère.

Quelles plantations ?

Sous la supervision de l'architecte mandataire Mariette Marty, l'architecte-paysagiste Gaëlle Mané a imaginé plusieurs espaces végétaux de différentes strates, avec plusieurs arbres et notamment un sujet majeur, des arbustes, des massifs avec des mélanges de vivaces et de graminées et des espaces de pelouses.



L'aménagement sur la dalle du belvédère a posé de multiples contraintes, tant du point de vue technique (substrat et charge admissible, type d'enracinement et de croissance) que des conditions de vie (contraste des expositions avec les ombres des bâtiments, et des espaces très ensoleillés et minéraux emmagasinant la chaleur).

Le projet de plantation s'articule autour d'un bel arbre d'ombrage local, un tilleul à petite feuilles (*Tilia cordata*). Bénéficiant d'une fosse de plantation généreuse, il mesurera près de 5m dès la plantation et une dizaine de mètres à terme.

Autour, sept arbres de dimension plus modeste, formés en cépée, animeront le belvédère au cours des saisons. Choisis parmi des variétés fruitières, ils offriront une succession de scènes saisonnières : floraison, fructification, coloration automnale des feuillages.

Il s'agit de pommiers et cerisiers d'ornement, et de cornouillers (*Malus toringo*, *Prunus X accolade*, *Cornus kousa*).

Les massifs reprennent en grande partie la palette végétale de la rue Barthou. Ils sont composés d'un ensemble d'arbustes, notamment hortensias et rhododendron, et de plantes plus légères de types vivaces à fleur et graminées. On retrouvera notamment les fougères à l'ombre, accompagnées d'anémones et d'hellébores, et un mélange de sauges arbustives colorées, euphorbes et spirées au soleil.

Les massifs sont disposés de manière à accentuer les volumes des buttes, sans toutefois masquer la vue.

Le but est de concilier la végétalisation du site, trait d'union entre l'espace urbain de la rue commerçante et l'espace naturel apporté par la proximité du gave, et les usages prévus. Il est notamment programmé de pouvoir utiliser le site pour des projections de cinéma de plein air (sur le mur au-dessus du grand banc linéaire), pour des petits concerts, et pour accueillir un public intergénérationnel.

Fin des travaux préparatoires à l'aménagement du belvédère

Les travaux préparatoires sont juste terminés : renforcement sous la dalle (mai), rénovation des pignons (juin), étanchéité, pose de l'isolation (semaine dernière), apports de terre (semaine dernière).



Développement durable

Une cuve a été placée en sous-sol pour récupérer l'eau de pluie nécessaire à l'arrosage automatique des espaces verts. C'est un sujet primordial, qui d'ailleurs avait été évoqué lors des réunions, les citoyens s'étant montrés très sensibilisés à cette problématique.

Un mobilier urbain au service des grands principes d'aménagement du site

Il joue un rôle primordial pour donner au site ses vocations principales :

- « jouer » grâce à la balançoire, d'un modèle ludique pour tous les âges : on en retrouve fréquemment dans les pays anglo-saxons, il s'agit d'une balançoire avec une grande corde tressée sur laquelle toutes les générations peuvent se balancer ou se poser, assis ou debout.
- « rencontrer » avec le grand banc courbe : dès le début de la concertation en octobre 2022, le public devait donner son avis sur des idées d'aménagement et un banc de ce type avait été largement plébiscité.
- « s'attabler » avec la grande table et les deux plus petites (matières : bois et métal)
- « flâner » avec les nombreuses assises, bancs, murets bas : à noter, la présence de tabourets en rondin, provenant des troncs écorcés par les citoyens dans le cadre du projet de la Friche.
- « ombrager » avec les nombreux végétaux plantés, créant un îlot de fraîcheur d'autant plus bienvenu que la rue Barthou est urbaine et à dominante minérale, contrairement à la rue Révol qui a été très largement végétalisée.
- « animer » avec les espaces libres maintenus et l'éclairage suspendu type guinguette (couleur route orangé, identique à celle de la balançoire)
- « partager » avec les éléments (tables, balançoire, etc.) propices au jeu et à la discussion



VAM!
go
vamos
goazen
Recherche architecturale et conseil urbain à Oloron Sainte-Marie

. Le belvédère .
ANIMER





VAM! go
vamos
goazen
Reunissons ensemble le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

. Le belvédère .
FLÂNER



VAM! go
vamos
goazen
Reunissons ensemble le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

. Le belvédère .
JOUER



VAM! go
vamos
goazen
Reunissons ensemble le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

. Le belvédère .
OMBRAGER





VAM! go
vamos
goazen
Reunions amiables le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

.Le belvédère.
PARTAGER



VAM! go
vamos
goazen
Reunions amiables le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

.Le belvédère.
RENCONTRER



VAM! go
vamos
goazen
Reunions amiables le centre ville d'Oloron Sainte-Marie

.Le belvédère.
S'ATTABLER





Calendrier

Jusqu'à fin juillet : aménagement du belvédère

Août : pause

Septembre : pose des dallages sur la rue

Entreprises

Architectes : Mariette Marty, architecte mandataire, Gaëlle Mané, paysagiste et Nicolas Pons, bureau d'études VRD et OPC

Aménagement du belvédère : ID Verde

Maçonnerie et enduits : Bordatto

Étanchéité : Etandex

Rappel : le coût du chantier

Coût total : 3 124 119 € TTC

* DETR 2022

Subvention : 163 230 €

* DETR 2023

Subvention : 215 666 €

* Fonds Vert (Etat)

Subvention : 110 327 €

* Agence de l'Eau Adour Garonne (gestion intégrée des eaux pluviales)

Subvention : 127 500 €

* FNAP (Fouilles Archéologiques Préventives)

Subvention : 23 005 €

* CCHB (aménagement mobilité)

Subvention : 615 336,58 €